

Éthique

POUR UNE ÉCONOMIE « RAISONNABLE »

*par Claude Mouchot **

Un double constat s'impose à qui observe les réalités économiques. D'abord, les succès en terme de croissance et de multiplication des échanges ne parviennent pas à promouvoir une vie civilisée sur l'ensemble de la planète, mais créent de formidables contradictions sociales (inégalités et misères) et environnementales : emprise écologique insupportable à terme pour la survie de notre écosystème... Ensuite, la science économique qui évalue les performances et inspire les outils de gestion ne fait que renforcer cette évolution dangereuse. La réalité humaine et sociale en est déformée et les objectifs sont pervertis. La confusion règne entre la croissance et le progrès. Un homme lucide comme Bertrand de Jouvenel avait, dès 1950, attiré l'attention sur ce point et le rapport de Patrick Viveret, « Reconsidérer la richesse », a plus récemment mené une critique systématique du concept de richesse et de ses indicateurs de mesure (1). Quant aux dénonciations du capitalisme financier et de ses impasses, une littérature récente s'y est consacrée (2).

Ces constats invitent à analyser l'usage de la raison économique sur le plan théorique, c'est-à-dire dans ladite « science économique », pour en montrer les retentissements sur la raison pratique aux différents niveaux de l'action économique : politiques économiques, entreprises, pratiques économiques diverses... Se pose donc, pour la « science économique », une question épistémologique fondamentale : quel type de « savoir » économique promouvoir aujourd'hui ? La réponse est : un savoir sur la société, avec la connaissance et la critique des comportements concrets : modes de gestion des entreprises, comportements des consommateurs et des citoyens...

Le système dominant

Le fonctionnement global des sociétés fait système. On peut se représenter celui des économies dites développées comme un système s'appuyant sur trois piliers : des fondements (philosophiques anthropologiques, épistémologiques, juridiques), une théorie économique « orthodoxe » et une idéologie dominante (pensée unique (3) et techno-science).

n Dans ses fondements anthropologiques et épistémologiques, la théorie économique dominante est incapable, voire refuse, de prendre en compte la complexité du réel humain : elle considère un individu « isolé », évacuant ainsi son existence sociale pourtant irréductible ; elle le réduit à son seul « intérêt » et nie donc

* Professeur émérite à l'Université Lumière-Lyon 2, claudio.mouchot@ish-lyon.cnrs.fr

(1) Exposé de Patrick Viveret à la session d'été d'EH les 7 et 8 septembre 2002.

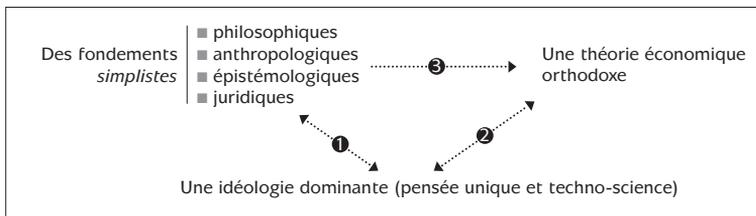
(2) **Jean Peyrelevalde**, *Le capitalisme total*, Pais, le Seuil, 2005, **Élie Cohen**, *Le nouvel âge du capitalisme, bulles, krachs et rebonds*, Paris, Fayard, 2005 ; **Nicolas Cori**, *De la grandeur au gouffre. Comprendre les scandales financiers*, Lignes de repères, 2005, **Jean-Luc Gréau**, *L'avenir du capitalisme*, Paris, Gallimard, 2005...

(3) « L'expression "pensée unique" est une formule rhétorique généralement utilisée dans le monde politico-médiatique français pour accuser de conformisme les idées considérées comme majoritaires en France et dans l'Europe communautaire, surtout dans le dernier quart du XXème siècle » (Wikipédia).
NDLR.

toute possibilité d'« altruisme ». Cet oubli de la complexité, cette réduction du réel humain, cette univocité autorisent l'émergence et la domination de la seule « rationalité économique ». Celle-ci permet alors l'élaboration d'une théorie, fondée sur la croyance, car c'en est une, que la réalité économique (et sociale) est *maîtrisable et calculable*. Maîtrise et calcul qui renvoient à la théorie d'une part, à l'idéologie d'autre part .

n Outre les critiques ci-dessus, on peut montrer que la théorie économique orthodoxe, la théorie de la libre concurrence absolue, n'est que la théorisation de la loi du plus fort. De plus, la volonté de calcul, à supposer qu'elle ne soit pas contradictoire avec la complexité du réel, pose la question des indicateurs que cette théorie privilégie : que mesure-t-on ? (4) et que pourrait-on ou devrait-on mesurer ? Un exemple simple, mais parlant : le débat actuel sur l'indice du coût de la vie de l'INSEE, qui a conduit ce dernier à mettre sur son site Internet un outil permettant à chacun de mesurer l'évolution du coût de la vie *pour lui*.

n Du fait de sa volonté de maîtrise, l'idéologie de l'*homo œconomicus* se trouve être en synergie avec celle de la « techno-science ». Or celle-ci se caractérise notamment par le fait que la nature n'est qu'un donné à exploiter. Dans cette idéologie de l'*homo œconomicus*, l'autre homme appartient à la nature ; il peut donc être exploité au même titre que la nature... (5). On peut représenter ce système, dominant, de la façon suivante (6) :



Vers un système ouvert et raisonnable

D'autres voies seraient à explorer. Il s'agirait d'élaborer un système ouvert qui rende compte non seulement de la recherche de l'intérêt de l'individu isolé, mais de la complexité de la vie sociale. Face à l'idéologie dominante, le fait de proposer d'autres approches, en particulier dans l'enseignement de l'économie et les formations de tous genres à la gestion, relève de la lucidité critique et des exigences éthiques. Deux champs d'action s'imposent : empêcher que les jeunes ne soient formés, voire « formatés », par l'enseignement de la seule pensée unique ; lutter contre la négation pratique de la complexité par des médias qui affectionnent le simplisme. Par opposition à la « rationalité économique », dominée par le rationnel, ce système ouvert, sensi-

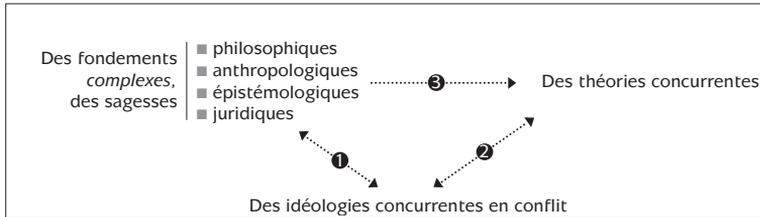
(4) L'introduction des nouvelles normes comptables a des conséquences sur le comportement des entreprises : en particulier, elles contraignent ces dernières à privilégier le court terme au détriment d'une vision d'avenir.

(5) Un deuxième aspect de l'idéologie de la techno-science réside dans le jeu suivant des verbes savoir, pouvoir, devoir. On dit souvent qu'il faut connaître (*savoir*) les lois de la nature pour *pouvoir* agir sur elle. La réalité apparaît différente : on dit qu'on sait quand on *peut* (Roqueplo). De plus, l'idéologie techno-scientifique implicite entraîne la séquence suivante : quand on *sait* (ou quand on *peut*) faire quelque chose, on *doit* le faire. Cette affirmation, rarement explicite, peut n'être pas toujours *raisonnable*.

(6) La double relation représentée par la flèche 1 peut être illustrée par la judiciarisation de la vie sociale d'un côté, par la réduction de l'homme à son intérêt personnel de l'autre. Celle représentée par la flèche 2 peut être illustrée par la montée de l'individualisme d'un côté, par l'instrumentation de la théorie par la finance de l'autre. La relation suggérée par la flèche 3 s'impose d'elle-même : l'élaboration de la théorie sur les fondements développés ci-dessus. La réaction de la théorie sur les fondements n'est pas « directe » : elle passe par les flèches 2 et 1.



ble à la complexité, pourrait être qualifié de *raisonnable*. En contrepoint du schéma précédent, ce système peut être représenté de la façon suivante :



ici, les fondements se caractérisent par une prise en compte de la complexité : la personne est à la fois individu, autonome, et membre de la société ; les raisons d'agir relèvent indissociablement de l'intérêt personnel et de l'altruisme de la personne ; l'écologie s'impose dans le champ de l'économie : la nature n'est plus exclusivement exploitable et, compte tenu de ce qui a été dit plus haut, l'homme non plus.

Cette prise en compte d'éléments non univoques ne peut plus être « assumée » dans une théorie unique. Elle appelle des théories et des idéologies concurrentes qui peuvent être en conflit. Par théorie, il faut entendre soit des théories formelles (néo-classique, classique, keynésienne, monétariste...), soit des théories interprétatives : conventions, régulations...

Chacune de ces théories est plus ou moins bien adaptée à la situation économique et sociale concrète dans laquelle se trouve la société, et à la vision que porte chacun sur cette situation, son idéologie (représentations, systèmes de valeurs, croyances...). Dès lors, émerge de fait la question politique, puisque, dans chaque situation, il faudra choisir l'action qui paraît la plus appropriée à cette analyse de la situation d'une part, et à ce que l'on désire faire advenir d'autre part. Ce choix fait appel, explicitement ou non, à une théorie qui doit être comptable de ses effets.

La force du système actuel tient précisément au fait qu'il fait système. On se trouve dans une situation qui ressemble au « dilemme du prisonnier » : chacun ne peut que perdre s'il agit en dehors du système, ou contre le système (7). Les critiques portées à la théorie depuis son apparition ne l'ont pas empêchée de devenir dominante (8).

Les tentatives pour rompre cet enfermement sont soumises à quatre conditions nécessaires (9), sinon suffisantes : une conscience partagée de la crise, l'élaboration d'une autre vision, une recherche d'alliances, l'identification d'étapes et d'objectifs intermédiaires. Ce sont les perspectives du « séminaire sur la raison économique », dont les travaux ont inspiré cet article (10).

(7) Le dilemme du prisonnier est un exemple célèbre de la théorie des jeux. Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/dilemme_du_prisonnier

(8) Mais ce système a des conséquences telles en terme d'exclusion et d'environnement qu'il n'est pas possible de rester les bras croisés.

(9) Conditions mises en évidence par Pierre Calame, directeur de la FPH.

(10) Ce groupe de travail a été initié par l'Association lyonnaise d'éthique économique et sociale et Economie et Humanisme. Il rejoint la problématique générale définie par la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme dans sa note IRE (Initiative internationale pour repenser l'économie) de février 2006 ; il s'inscrit aussi dans l'un des champs ouverts par le Manifeste 2006 d'Économie et Humanisme : « Citoyens d'une humanité fragile ». Voir www.economie-humanisme.org/ManifesteChampsEngagement.htm